



Déclaration des plus ou moins-values réalisées en 2012

- sur les cessions de valeurs mobilières, droits sociaux, titres assimilés et les clôtures de PEA;
- sur le MATIF, les marchés d'options négociables et les bons d'option;
- sur les cessions de parts de FCIMT

1 VOTRE NOM ET VOTRE ADRESSE

Nom, prénoms ou dénomination

Numéro SIRET

Adresse

Code NACE

2 ÉLÉMENTS JOINTS À VOTRE DÉCLARATION (D.: déclaration)

Annexe 2074-I

D. 2075

D. 2074-DIR

D. 2074-IMP

D. 2074-ET-D

3 PERSONNES DOMICILIÉES HORS DE FRANCE: REPRÉSENTANT ACCRÉDITÉ PAR LE CÉDANT

EN CAS DE CESSIONS DE DROITS SOCIAUX POUR LES PARTICIPATIONS SUPÉRIEURES À 25 % (CF. NOTICE)

Nom, prénoms ou dénomination sociale

Adresse en France

ENGAGEMENT DU REPRÉSENTANT À COMPLÉTER ET À SIGNER

Je soussigné

agissant en qualité de

(si le représentant est une personne morale, indiquez la qualité: gérant, président-directeur général, etc.)

accepte de représenter le vendeur désigné ci-dessus, dans les conditions prévues aux articles 244 bis A et 244 bis B du code général des impôts.

Je m'engage, en conséquence, à acquitter, en ses lieux et places, l'impôt sur la plus-value des droits sociaux, tant en vertu de la présente déclaration que d'un éventuel contrôle ultérieur, ainsi que l'amende qui pourrait être appliquée.

Date et signature

Faites précéder la signature de la mention manuscrite *lu et approuvé*

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES : LIQUIDATION DES DROITS ET PAIEMENT DU PRÉLÈVEMENT

MODE DE PAIEMENT	NUMÉRAIRE	VIREMENT BDF ^{1,2}	CHÈQUE BANCAIRE ²	AUTRE
CAS 1	LIGNE 1011 + 1014	X 19 % =	+ PÉNALITÉS ³	
CAS 2	LIGNE 1011 + 1014	X 50 % =	+ PÉNALITÉS ³	
PRISE EN RECETTE (A135)	DROITS	PÉNALITÉS ³	N°	DATE
PRISE EN CHARGE	DROITS	PÉNALITÉS ³	N°	DATE

1. Banque de France
2. À l'ordre du Trésor Public
3. éventuelles

Date et signature

4 CÉSSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET TITRES ASSIMILÉS

400 DÉTERMINATION DU PRIX D'ACQUISITION DES TITRES COTÉS ACQUIS AVANT LE 1.1.1979

401 Prix effectif d'acquisition: valeurs françaises à revenu variable et valeurs françaises à revenu fixe

402 Prix forfaitaire d'acquisition, sur cours moyen de 1972: valeurs françaises à revenu variable

403 Prix forfaitaire d'acquisition, sur cours le plus élevé de 1978: valeurs françaises et étrangères à revenu fixe ou variable

410 RÉSULTATS DÉTERMINÉS PAR VOUS-MÊME

411 Désignation des titres et des intermédiaires financiers

TITRE 1

TITRE 2

TITRE 3

412 Date de la cession ou du rachat

TITRE 1	TITRE 2	TITRE 3

413 Détermination du prix de cession des titres

414 Valeur unitaire des titres

TITRE 1	TITRE 2	TITRE 3

415 Nombre de titres cédés

x		
	x	

416 Montant global (lignes : 414 × 415)

417 Frais de cession

418 Montant net (lignes : 416 – 417)

419 Détermination du prix d'acquisition des titres

420 Prix d'acquisition unitaire ou PMP

421 Nombre de titres cédés

x		
	x	

422 Montant global (lignes : 420 × 421)

423 Frais d'acquisition

424 Prix de revient (lignes : 422 + 423)

425 Résultat (ligne 418 – ligne 424) précédé du signe + ou – selon le cas

426 Résultat respectant les conditions pour bénéficier

de la taxation à 19% (cf. notice)

427 Résultat taxé à 19% (montants ligne 425 si ligne 426 cochée)

	+	
	+	

428 Total à reporter ligne 461

	=	
	=	

429 Résultat taxé à 24% (montants ligne 425 si ligne 426 non cochée)

	+	
	+	

430 Total à reporter ligne 463

	=	
	=	

TITRE 1

TITRE 2

TITRE 3

431 Je demande expressément à bénéficier de l'imputation des pertes préalablement à l'annulation des titres

432 Montant des pertes imputées pour les titres concernés

Montant déjà compris ligne 425 (cf. notice page 5, cas particulier, annulation de titres)

440 COMPLÉMENTS DE PRIX PERÇUS

441 Date du versement du complément de prix

442 Date de cession des titres à l'origine du complément de prix

443 Montant du complément de prix

444 Complément respectant les conditions pour bénéficier de la taxation à 19% (cf. notice)

445 Résultat taxé à 19% (montants ligne 443 si ligne 444 cochée)

	+	
	+	

446 Total à reporter ligne 461

	=	
	=	

447 Résultat taxé à 24% (montants ligne 443 si ligne 444 non cochée)

	+	
	+	

448 Total à reporter ligne 463

	=	
	=	

RÉSULTATS DÉTERMINÉS DIRECTEMENT PAR VOS INTERMÉDIAIRES FINANCIERS OU LES PERSONNES INTERPOSÉES

451 Nom et adresse des intermédiaires financiers ou des personnes interposées

TITRE 1

TITRE 2

TITRE 3

452 Résultat calculé (précédé du signe + ou - selon le cas)

453 Résultat respectant les conditions pour bénéficier

de la taxation à 19% (cf. notice)

454 Résultat taxé à 19% (montants ligne 452 si ligne 453 cochée)

Total à reporter ligne 461

456 Résultat taxé à 24% (montants ligne 452 si ligne 453 non cochée)

Total à reporter ligne 463**RÉCAPITULATION**

461 Total des différents types de cessions taxées à 19 %

Total à reporter ligne 921

463 Total des différents types de cessions taxées à 24 %

Total à reporter ligne 901**5 CLÔTURE DE VOTRE PEA**

501 PEA 1 Nom et prénoms du titulaire

Date d'ouverture

502 Nom et prénoms du gestionnaire

503 Adresse du gestionnaire

504 PEA 2 Nom et prénoms du titulaire

Date d'ouverture

505 Nom et prénoms du gestionnaire

506 Adresse du gestionnaire

CALCUL DU GAIN NET OU DE LA PERTE NETTE

511 Valeur liquidative du PEA ou valeur de rachat du contrat de capitalisation à la date de clôture

PEA 1

PEA 2

512 Total des versements depuis la date d'ouverture (y compris les transferts) à l'exception

des versements afférents à des précédents retraits ou rachats autorisés

513 Résultat (+ ou -) : ligne 511 - ligne 512

Ligne 514 à 516 à compléter si vous avez affecté tout ou partie du montant ligne 511

dans des opérations visées au § "Exception" p. 7 de la notice

514 Montant affecté dans les 3 mois du retrait ou du rachat du plan

515 Montant des versements afférents au retrait ou rachat de la ligne 514 :

ligne 512 × (ligne 514 / ligne 511)

516 Gain net exonéré ou perte nette non imputable : ligne 514 - ligne 515

517 Gain net ou perte nette : ligne 513 ou lignes (513 - 516)

CLÔTURE AVANT 5 ANS : IMPOSITION DU GAIN NET OU DE LA PERTE NETTE

521 Si clôture, retrait ou rachat réalisé entre 2 et 5 ans (imposition au taux de 19 %)

Total à reporter cadre 9 ligne 912

523 Si clôture, retrait ou rachat réalisé avant 2 ans (imposition au taux de 22,5 %)

Total à reporter cadre 9 ligne 911

530 CLÔTURE APRÈS 5 ANS : PRISE EN COMPTE DE LA Perte UNIQUEMENT

531 Si clôture, retrait ou rachat réalisé après 5 ans (prise en compte de la perte nette)

532 Total à reporter cadre 9 ligne 911 ou 912 à votre convenance

<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
=	=

6 VOS OPÉRATIONS SUR PARTS DE FCIMT

601 Nom et adresse des teneurs de compte (précédé du n° de part)

PART 1

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

602 Prix de cession ou de rachat des parts

PART 1**PART 2****PART 3****TOTAL**

<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

603 Frais des intermédiaires

604 Prix d'acquisition

605 Profit net ou perte nette (lignes: 602 – 603 – 604) (précédé du signe + ou – selon le cas) : Reportez le total cadre 9, ligne 903

<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

7 MONTANT DE VOS PERTES ANTÉRIEURES REPORTABLES SUR 10 ANS: SITUATION AU 31.12.2011

02	03	04	05	06
07	08	09	10	11

8 VOTRE OPTION POUR L'EXONÉRATION DES PLUS-VALUES DE CESSION DE TITRES DE JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES

801 Je demande expressément à bénéficier de l'exonération d'impôt sur le revenu de la plus-value de cession des titres de sociétés qualifiées de jeunes entreprises innovantes (JEI) et je conserve tous les justificatifs fournis par la JEI et les tiens à la disposition de l'administration jusqu'au 31 décembre 2014



802 Désignation de la société

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

803 Montant de la plus-value pour laquelle je demande l'exonération (à reporter ligne 3 VP de la déclaration n° 2042 C)

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

9 RÉCAPITULATION DE VOS ÉLÉMENTS D'IMPOSITION**900 OPÉRATIONS RELEVANT DU TAUX DE DROIT COMMUN DE 24%: REPORT DES RÉSULTATS (PRÉCÉDÉ DU SIGNE + OU -)**

901 Valeurs mobilières et droits sociaux: ligne 464

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

902 Marchés à terme et d'options négociables, bons d'option: justificatif bancaire (imprimé n° 2561 ter ou autre)

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

903 FCIMT: ligne 605 ou justificatif du teneur de compte

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

904 Gains de cession ou d'apport de créances suite à clause d'indexation 2074-I > ligne 419

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

905 Expiration des reports d'imposition: 2074-I > ligne 601

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

906 Cessions de titres réalisées par les dirigeants de PME européennes en vue de leur départ à la retraite: 2074-DIR > ligne 612

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

907 Cessions de titres réalisées par les impatriés: 2074-IMP > ligne 620

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

908 Total (précédé du signe + ou -)

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

910 OPÉRATIONS SUR PEA: REPORT DES RÉSULTATS (PRÉCÉDÉ DU SIGNE + OU -)

911 PEA à 22,5% : ligne 524 et/ou 532

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

912 PEA à 19% : ligne 522 et/ou 532 ou justificatif bancaire

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

920 OPÉRATIONS RELEVANT SUR OPTION DU TAUX DE 19%: REPORT DES RÉSULTATS (PRÉCÉDÉ DU SIGNE + OU -)

921 Valeurs mobilières et droits sociaux: ligne 462

922 Gains de cession ou d'apport de créances suite à clause d'indexation 2074-I > ligne 420

923 Expiration des reports d'imposition: 2074-I > ligne 603

924 Cessions de titres réalisées par les dirigeants de PME européennes en vue de leur départ à la retraite: 2074-DIR > ligne 611

925 Cessions de titres réalisées par les impatriés: 2074-IMP > ligne 610

926 **Total (précédé du signe + ou -)**

930 PLUS-VALUES EN REPORT D'IMPOSITION EN APPLICATION DE L'ARTICLE 150-0 D BIS DU CGI

931 Mise en report: 2074-I > ligne 230

932 Expiration du report - taxation à 24%: 2074-I > ligne 602

933 Expiration du report - taxation à 19%: 2074-I > ligne 604

10 DÉCLARATION Si vous avez transféré votre domicile fiscal à l'étranger en 2012 consultez la notice cadre 10 "cas particulier: exit tax".

1000 Exit-tax: détermination des gains nets taxables sur la 2074-ET-D (cf. notice)

1001 Exit-tax: transfert entre le 1.06.2012 et le 28.09.2012: report des résultats de la 2074-ET (cf. notice)

1010 VOUS AVEZ RÉALISÉ UNIQUEMENT DES PLUS-VALUES

1011 Opérations taxées à 24%

Report du gain constaté ligne 908

Imputation éventuelle des pertes antérieures mentionnées cadre 7 dans la limite du gain

Total à reporter sur la déclaration **2042** ligne 3VG

1012 Opérations sur PEA taxées à 22,5%

Report du gain constaté ligne 911

Imputation éventuelle des pertes antérieures mentionnées cadre 7 dans la limite du gain

Total à reporter sur la déclaration **2042C** ligne 3VM

1013 Opérations sur PEA taxées à 19%

Report du gain constaté ligne 912

Imputation éventuelle des pertes antérieures mentionnées cadre 7 dans la limite du gain

Total à reporter sur la déclaration **2042C** ligne 3VT

1014 Opérations taxées sur option à 19%

Report du gain constaté ligne 926

Imputation éventuelle des pertes antérieures mentionnées cadre 7 dans la limite du gain

Total à reporter sur la déclaration **2042C** ligne 3SA

1015 Plus-values en report d'imposition article 150-0 D bis

-1 Mise en report d'imposition

Report gain constaté ligne 931

Imputation éventuelle des pertes antérieures mentionnées cadre 7 dans la limite du gain

Total à reporter sur la déclaration **2042C** ligne 3WE

-2 Expiration du report report d'imposition dans le délai de 5 ans - taxation à 24 %

Report gain constaté ligne 932

Imputation éventuelle des pertes antérieures mentionnées cadre 7 dans la limite du gain

Total à reporter sur la déclaration **2042C** ligne 3SB

-3 Expiration du report d'imposition dans le délai de 5 ans - taxation sur option à 19 %

Report gain constaté ligne 933

Imputation éventuelle des pertes antérieures mentionnées cadre 7 dans la limite du gain

Total à reporter sur la déclaration 2042C ligne 3SC

1020 VOUS AVEZ RÉALISÉ UNIQUEMENT DES MOINS-VALUES

Total des lignes 908 + 911 + 912 + 926. À reporter sur la déclaration 2042 ligne 3VH

1030 VOUS AVEZ RÉALISÉ DES MOINS-VALUES ET DES PLUS-VALUES

1031 Total des moins-values des lignes 908 et/ou 911 et/ou 912 et/ou 926

1032 Total des plus-values des lignes 908 et/ou 911 et/ou 912 et/ou 926 et/ou 931 à 933

1033 **Situation n° 1: La ligne 1031 est supérieure à la ligne 1032**

Perte nette de l'année : ligne (1031 - 1032). À reporter ligne 3VH de la déclaration n° 2042

1034 **Situation n° 2: La ligne 1031 est inférieure à la ligne 1032 (Voir notice)**

	Compensation entre les gains et les pertes de l'année			Imputation des pertes antérieures uniquement en cas de gain colonne C	
	Report du gain		Imputation des moins-values de l'année (ligne 1031)	Imputation des pertes antérieures dans la limite de C	
	col. A	col. B	col. C	col. D	col. E
1035	ligne 908 (24%)				
1036	ligne 911 (PEA 22,5%)				
1037	ligne 912 (PEA 19%)				
1038	ligne 926 (19%)				
1039	ligne 931				
1040	ligne 932				
1041	ligne 933				

Les colonnes C ou E des lignes 1035 à 1041 sont à reporter:

- ligne 3VG de la déclaration 2042 pour la ligne 1035
- ligne 3VM de la déclaration 2042C pour la ligne 1036
- ligne 3VT de la déclaration 2042C pour la ligne 1037
- ligne 3SA de la déclaration 2042C pour la ligne 1038
- ligne 3WE de la déclaration 2042C pour la ligne 1039
- ligne 3SB de la déclaration 2042C pour la ligne 1040
- ligne 3SC de la déclaration 2042C pour la ligne 1041

11 SUIVI DE VOS PERTES RESTANT À REPORTER SUR 10 ANS : SITUATION AU 31/12/2012

03

04

05

06

07

08

09

10

11

12

12 VOS PLUS-VALUES ET GAINS D'APPORT DE CRÉANCES EN REPORT D'IMPOSITION

1201 Plus-values en report d'imposition à la suite d'un réinvestissement (article 150-0 D bis du CGI)

Report de la ligne 230 de la déclaration n° 2074-I

1202 Plus-values en report d'imposition à la suite d'un apport à une société soumise à l'IS contrôlée par l'apporteur (article 150-0 B ter du CGI)

Report de la ligne 316 de la déclaration n°2074-I

1203 Gains d'apport de créance en report d'imposition

Report de la ligne 411 de la déclaration n°2074-I

1204 Total à reporter ligne 8UT de la déclaration 2042

(si la ligne 8UT comporte déjà un montant, augmentez-le de ce total)

